

# GLUB PHILATELIQUE DE WAVEE.

#### Bulletin Périodique

Editeur responsable : G.OTTEN

24, rue Haute 1300 Wavre

Nº89

OCTOBRE 1974

Cher membre,

C'est avec plaisir que nous vous invitons à la prochaine réunion du club qui aura lieu le jeudi 17 octobre 1974 à 20 H au local "Café de la Paix" place A Bosch. Nous vous signalons que notre local sera déplacé de trois maisons. En effet, le "Café de la Paix" déménage et vient s'installer

une vingtaine de mètres plus avant dans la place Bosch, là où se trouvait "Le Beaulieu". Nous nous retrouverons désormais là tous les 3e jeudis du mois.

Le référendum publié dans le bulletin du mois de septembre a donné les résultats suivants : pour une réunion par mois : 23 voix; pour deux réunions par mois : 6 voix. Il est donc acquis que désormais nous n'aurons plus qu'une réunion par mois.

Le responsable du service "Circulations", M Claude Hugon lance un appel pour recevoir des carnets et pouvoir remettre le service en route.

A cette réunion nous aurons une tombola gratuite et une tombola payante.

Lots de la tombola payante :

Belgique	$M_{\mathbf{o}}$	2 épaulette en parfait état valeur	1.200	Fr
Belgique	$N \circ$	16 médaillon dentelé 40 c rouge valeur	550	
Belgique	No	1114-1120 Antituberculeux 1959 valeur	260	Fr
Belgique	No	1198-1203 Antituberculeux 1961 valeur	170	Fr
Belgique	Mo	1293-1297 Patriotique-Résistance 1964	71	Fr
Bergrque	Mo	1322-1326 Centenaire CGER 1965	55	Fr

### EXPOSITION PHILATELIQUE MONDIALE

#### ESPAGNE - 75

Madrid, capitale d'Espagne, se prépare à être en avril 1975, la capitale du monde philatélique. Les échos de l'exposition de Barcelone en 1960 ne se sont pas encore éteints que maintenant, quinze ans plus tard, coïncidant précisément avec le 125e anniversaire du premier timbre poste espagnol, nous projetons de célébrer l'événement philatélique le plus important de notre histoire.

L'exposition mondiale de Philatélie "Espagne - 75" aura lieu du 4 au 13 avril de l'année prochaine dans le Palais de Werre de la "Feria del Campo" de Madrid et par cette première annonce, nous voulons faire un appel aux collectionneurs et à tout le monde de la philatélie, pour qu'en nous honorant de leur présence et de leur participation, ils contribuent à atteindre notre objectif qui est celui de donner plus d'éclat international à ce concours.

En même temps que l'exposition est prévue la célébration d'assemblées et de congrès d'associations philatéliques importan - tes et de rang international, appartenant aussi bien à la branche du collectionnisme qu'à celle des commerçants, publicistes et experts philatéliques. Les jours 14 et 15 avril et l'exposition clôturée, aura lieu le 44e Congrès de la Fédération internationale de Philatélie, organisme protecteur de notre exposition "Espagne-75".

Ne l'oubliez pas, vous avez un rebdez-vous avec pous en avril 1975 et savez-vous comme Madrid est une belle ville au printemps ?

MADRID, DU 4 AU 13 AVRIL 1975 - PALAIS DE VERRE DE LA "FERIA DEL CAMPO"

Le commissaire pour la Belgique à cette exposition est : M I BRAUNSTEIN,

rue Mignot Delstanche, 6

1060 - BRUXELLES

REALISATIONS INTER-MEMBRES DU JEUDI 17 OCTOBRE 1974

Lots	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
N° - I 2 3 4	Belgique	BF 9 (477 A) 512 532-37 BF 13-14(537 A - B)	XXX XXX XXX	240 90 400 90	105 40 180 40	
5 6 7 8 9 10 11 12 13		556-67 BF 11/12(567 A - B) 573-82 583-92 593-601 613 615-22 623-24 625-30 653-60	XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX	240 220 100 100 95 40 90 160 100	105 95 45 46 15 40 70 45 22	
15 16 17 18 19 20		661-69 670-3;690-6;710-5 701-09 716-24 1114-20 1163-68	XXX XXX XXX XXX	130 165 110 110 240 250	55 70 45 45 105 110	
21 22 23 24 25 26 27 28 29 31 32 33 35 36 37 38 40	Belgique	1176-81 1182-87 1188-90 1195-97 (2) 1198-1203 1205-11 1216-21 1250 (2) 1253 (2) 1254(2) 1255-58 1255-58 1262-68 1262-68 1284-85 (2) 1286 1286 1287-89 1293-97 1293-97 1304-05 (2)	XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XX	240 185 85 70 160 150 150 70 120 36 60 60 71 71 50	120 90 40 35 80 75 75 40 35 60 18 30 30 30 35 35 25	
41 42 44 44 45 46 47 49 49 55 55 55	Belgique	1321;1328;1334-35 1349-53 1359-62;1367 1372-73;1374-80 1383;1385-88 1395-96;1399-1403 1456-60 1486;1488;1492-95 1496;1498;1499 1505-07 1508;1510-17 1519-22 1523-25;1576;1580	XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XX	22 34 26 90 54 60 82 60 50 118 70 55	10 15 12 45 25 30 40 40 30 25 55 35 25	

## MUSIE POSTAL ET PHILATELIQUE DE BORGO MACGIORE

Le musée postal et philatélique de Borgo Maggiore, petit mais organisé suivant les critères les plus modernes & les plus rationnels a été inauguré le 22 juillet 1972 en mê-me temps que la manifestation philatélique Sport-Olympique "Verso Monaco 1972", où l'on a pu admirer quelques-unes des plus importantes collections de timbres-poste du monde entier, dédiées sux Jeux Olympiques, exposées dans le cadre prestigieux du Palais des Congrès; ce musée constitue un témoignage tangible de la présence de Sain-Marin dans l'histoire postele des peuples et entend suggérer à ses visiteurs l'idée que le timbre-poste peut-être également un message d'amitié universelle.

Cette réalisation, outre qu'elle comble un vide dans le complexe des attractions touristiques de Saint-Marin, veut recueillir, ordonner et garder un patrimoine culturel très important qui, soustrait aux étagères poussiéreuses des archives, peut être mis à la disposition du public, dec amateurs et des érudits.

Installé dans les salles de l'Hôtel du XVIIe siècle de la place Belzoppi, hôtel qui a été restauré, le musée se divise en trois secteurs.

Dans la salle supérioure, dite salle "des Archives", ont été rassemblées dans des armoires nétalliques, mises à l'étude et projetées à cet effet, les collections des Etats de langue italienne et à partir de 1920 environ, celles de tous les pays adhérents à l'Union postale universelle.

Le système spécial de mise en archive permet d'accéder facilement aux grandes vitrines mobiles dont on peut extraire le matériel désixé afin de l'examiner commodément.

Le travail de classification et de rangement de la grande masse de matériel existant est déjà com encé mais de nonbreuses années de traveil seront nécessaires pour le compléter. Dans la salle inférieure dita salle "des Expositions" une série de grandes vitrines rationnellement conçues permet de réaliser des expositions spécialisées ou thématiques dans un délai très bref.

Ceci est possible car les supports des feuilles ont des mesures standard et sont identiques à ceux des archives et peuvent donc être transférés rapidement dans les vitrines de la sal salle inférieure selon les circonstances et suivant les exigences du moment.

Les timbres sont préservés de l'exposition prolongée à l'action nuisible de la lumière par un système d'éclairage automatique : les lumières s'allument uniquement lorsqu'un visiteur s'approche.

Dans une troisième petite salle est exposée la collection numismatique de l'Etat. On peut voir dans les vitrines de cette salle toutes les médailles et toutes les monnaies émises par la République ainsi qu'un choix de plâtres originaux et de poinçons.

Au musée philatélique on conserve également une collection des épreuves et des ébauches d'où ont été tirés les timbres de Saint-Marin.

Pour compléter ces collections, sont exposées de nombreuses pièces uniques "non émises", des gravures sur cuivre, des oblitérations spéciales et d'authentiques trésors tel que l'unique exemplaire en feuille entière de la fameuse lire rouge de 1892.

Une carte postale et un cachet d'oblitération permanents spéciaux sont à la disposition des visiteurs qui désirent conserver ou envoyer à leurs amis un souvenir du Musée philatélique de Saint Marin.

Afin de pouvoir bénéficier du tarif postal des écrits périodiques, notre bulletin doit comporter quelque 40 % de textes rédactionnels susceptibles d'intéresser n'importe quelle personne et non pas uniquement les membres de notre club.

Appel est lancé à tous pour fournir des articles !!!

Lots	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
-54 55	Belgique	BF 42-43 BF 45 à 47	XXX XXX	90 285	45 145	
56 57 59 60 60 60 60 60 60 60 60 77 77 77	Belgique	496-503 391 & 393 512 488-95 71-73 184-186 245-48 308-14 267-72 100;102;104;106 305-07 93;95;97;99 108-122 326-332 84-91 258-266 394-400 351-352 356-362	000000000000000000	320 220 70 550 80 20 15 800 700 460 525 990 1120 1350 1800 2950 2200 2300	170 120 37 310 45 12 8 440 400 250 290 520 600 700 300 1000 1660 1220 1200	
756 778 790 812 84 856 88 88 88 88 88 88 88	Vatican  Allemagne  All bizonen All occid	33-34 35 36 39 54 55 60 120-27 234-36 17 616-24 21-36 27 153-156	0 0 0 0 0 0 xx xxx 0 0 xx xxx	8 12,5 17,5 10 12,5 35 10 17,5 15 9 32,5 30 100 6,75	32 50 70 40 50 140 70 60 36 130 120 400 27	
89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 102 103 104 105 106 107	Belgique	240-44 403 404-406 411-18 434 A 438-446 bF 18 avec & sans N° 641-46 756-60 823-25 826 878 879 papier blanc 943445 955-60 968 973-80 987-89 994	XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XX	280 130 175 425 1300 365 300 115 500 275 380 800 1050 560 340 55	140 65 90 215 650 185 150 250 140 250 1400 5280 170 27	

De temps à autre, des collectionneurs s'étonment de ce que des plis qu'ils avaient anevoyés à un bureau de poste belge pour recevoir une oblitération déterminée, leur sont retournés avec une fin de non-recevoir.

L'apposition des timbres à date (c'est-à-dire des cachets postaux) est réglée par les articles 311 et 131, respectivement des ler et 6e volumes de l'Instruction générale de la régie des postes.

Aux termes de ces articles, seuls peuvent donner suite aux demandes d'oblitération immédiates (c-à-d remise au requérant des plis de la main à la main, immédiatement après l'annulation des vignettes):

- l le service des collectionneurs de Bruxelles I
- 2 Les guichets pour collectionneurs installés aux bureaux d'Anvers I Charleroi I; Gand I; Liège I; Namur 2; Courtrai I, Ostende I et Masselt I (ces trois derniers services fonctionnent exclusivement le premier jour d'érission)
- 3 le bureau de poste automobile

Septembre 1974

4 - Les bureaux de poste provisoires (temporaires)

Tous ces services sont autorisés à apposer une empreinte supplémentaire du timbre à date à côté des timbres oblitérés.

De plus, les préposés aux guichets des co lectionneurs des offices repris sous les points let 2 ci-dessus peuvent satisfaire aux requêtes écrites tendant à obtenir des oblitérations à la date du premier jour officiel d'émission des timbres-poste belçes (premier jour de vente dans tous les bureaux de poste du Royaume), pour prur sutant que ces dernières leur parviennent, sous plis ferué et affraction, au plus tord le deuxième jour ouvrable suivant celui de la parutien des valeurs.

Quant aux bureaux ordinaires, il leur est strictement défendu de satisfaire aux demandes du public en vue de faire oblitérer des
timbres neufs de quelque renière que ce soit. Ces bureaux sont cependant autorisés à douver suite aux demandes de personnes qui se présenteraient au guichet pour obtenir une oblitération parfeite des
timbres-poste appliquée sur des envoir revis séauce tenente au préposé
en vue de leur expédition ou distribution par la poste.
Article extrait de la revue Reland Leveque, membre de
"LE HONDE DES PHILATELISTES" l'Académie de philatélie de Belgique

Lots			<del>,                                     </del>	<del>- [</del>		- 8 -
n.	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120	Belgique	1008-10 1019 1022-23 1031 1032-36 1082-88 1093 1108 1113 1159-62 1262-68 1286 1287-89	XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX	75 15 550 550 550 275 18 12 60 75 150 60	40 8 30 300 275 140 9 6 30 40 75 30 30	
122 123 124 125 126 129 131 133 135 137 137 141 145 147 148 149	Belgique	390 & 392 446 s/enveloppe 447-54 feuillet souv 458-65 " " " " 488-95 ler jour émis 496-503 feuillet souv 513-18 " " " 532-37 " " g 538-46 " " " 583-92 ler jour émis 603-12 " " " 625-30 " " " 625-30 " " " 631-38 " " " 631-38 " " " 84-107 132-34 165-74 219 221-33 342-50 Oblit WAVRE 353-55 386-89 (2 x) 390 xx - 392 xxx 391-93 394-400 504-11 BF 1 BF 4 BF 9 BF 10 EF 10 A BF 13 BF 14 BF 15 BF 16 42 43 58 81-83 179-81 214-16 281-82	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	800 160 160 185 550 975 240 135 170 90 160 1000 1750 12000 1750 1200 1750 1500 2200 250 250 250 250 250 250	400 20 75 85 220 150 425 100 60 85 40 40 75 2300 460 160 900 1000 120 905 150 150 150 150 150 150 150 1	-?